

M. CAHAN: Je crois qu'il vaudra mieux discuter les deux articles ensemble.

Le très hon. MACKENZIE KING: On peut adopter ce crédit, puis nous prendrons le crédit du budget supplémentaire avec l'entente que nous pourrions discuter en même temps tout ce qui se rapporte à la légation.

L'hon. M. GUTHRIE: Cet article, monsieur le président, doit être étudié en même temps que l'item 467 du budget supplémentaire de 1927-1928, qui prévoit une dépense de \$500,000 pour l'achat d'un terrain, d'un édifice et de meubles pour la légation canadienne de Washington. Afin d'exprimer mes vues d'une manière aussi concise que possible, je propose que ce crédit n° 467 du budget supplémentaire 1927-1928 soit réduit de \$475,000. Cela laissera un crédit de \$25,000 ce qui, à mon sens, suffira pour procurer un bureau et une maison au personnage qui occupe le poste de ministre canadien à Washington.

Je ne crois pas dépasser les bornes, monsieur le président, en disant que le peuple du pays a été révolté lorsque le Gouvernement a annoncé qu'il affectait une somme de \$500,000 à cette fin. J'en juge par les articles de journaux qui ont été publiés depuis que cette subvention a été connue du public. La question est celle-ci: Quel besoin le Canada a-t-il d'une propriété de ce genre et de ce prix dans la ville de Washington? Pourquoi dépenser un demi-million de l'argent difficilement gagné par les contribuables du pays pour créer ce qui sera un établissement plus ou moins d'ornement dans une capitale étrangère? Nous comprenons que cette ambassade a été établie à Washington et je crois que nous convenons tous qu'on doit trouver des bureaux convenables pour notre représentant, mais ne pourrait-on pas avoir ce qu'il faut en payant \$20,000 à \$25,000 de loyer par année? Notre représentant à Londres, M. Larkin, occupe un poste tout aussi important que celui de notre ministre à Washington. Nous donnons à notre représentant dans la capitale de l'empire la modeste allocation de \$5,000 pour ses dépenses; nous lui donnons de plus,—cela depuis un an et demi,—un édifice convenable. Jusqu'à il y a environ un an et demi le haut commissaire du Canada à Londres avait de très modestes bureaux dans la capitale de l'empire, mais ces bureaux suffisaient et ne coûtaient pas une somme extravagante au pays.

Nous savons quelle sera la situation à Ottawa quand le représentant du gouvernement des Etats-Unis viendra ici. Pour ses bureaux il aura, si l'on en croit les rapports, un appartement dans l'édifice Metropolitan Life, bel édifice, où il sera confortablement logé. Personne ne peut s'opposer à cela. La rumeur

[Le très hon. Mackenzie King.]

veut aussi qu'il vienne ici à ses frais et qu'il se trouve un logis en ville. Si c'est ainsi que les choses se passent pour le représentant de la plus riche puissance du monde, pourquoi ne pourrions-nous pas prendre des arrangements semblables au sujet du représentant canadien dans la capitale des Etats-Unis?

A mon sens, cette proposition n'est ni plus ni moins que de la prodigalité de la part du Gouvernement et je crois que les députés et le peuple l'envisagent de cette façon. Je sais que, dans les corridors de la Chambre on suggère que Washington est encombré, que tout y est fort cher et qu'il est difficile de trouver un logis convenable. Cela se peut, mais je garantis que si une de nos grandes compagnies voulait trouver des bureaux et une maison à Washington elle pourrait aller là et louer ce qu'il lui faut, aujourd'hui même, et ne pas avoir de difficultés à trouver ce qu'elle désire. Pourquoi ne pas suivre l'exemple que met sous nos yeux le plus riche pays du monde et imiter la manière dont il traite son représentant au Canada? A mon sens, cette proposition de dépenser \$500,000 de l'argent du peuple du pays dans une capitale étrangère, étant donné la situation qui existe au Canada, c'est plus que du gaspillage, plus que de la folie. Il y a deux mois nous avons entendu le ministre des Finances dire à cette Chambre que cette année, dans six mois, il nous faudra payer \$100,000,000 sur la dette publique, et nous ne sommes pas en mesure de faire ce paiement: il nous faut nous adresser aux marchés mondiaux pour emprunter les fonds voulus.

L'hon. M. ROBB: Je n'ai pas dit que nous ne pouvions payer.

L'hon. M. GUTHRIE: Le ministre a dit qu'il paierait ce qu'il était en mesure de payer, et dans le même discours il a communiqué à la Chambre des chiffres faisant voir que ses comptes pour l'année courante seraient déficitaires. S'il veut les chiffres je vais les lui donner pourvu que, dans le présent débat, le comité me permette de faire allusion à un autre débat antérieur de la même session. Ses chiffres se passent de commentaires. Avec son budget principal, ses prévisions supplémentaires, son budget des chemins de fer, son estimation des dépenses ainsi que celle des revenus, il se trouvera court cette année même, lorsque nous aurons à payer \$100,000,000 de dette en octobre et en novembre prochains. En face d'un tel état de choses, que pouvons-nous penser de nous-mêmes si nous votons ces fonds? Quelle opinion le public se fera-t-il de nous si nous votons ces \$500,000 inutilement à un moment où la situation financière du pays laisse tant à désirer? Il nous faudra emprunter ces